

ASSOCIATION SYNDICALE DU SOLEIL LEVANT
94 chemin de la Rossignole – 69390 VERNAISON

Vernaison, le 12 mars 2013

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Madame, Monsieur,

Nous vous convions à participer à l'Assemblée Générale de notre lotissement qui aura lieu :

Le JEUDI 28 MARS 2013 à 20 heures
Centre médico-social

ORDRE DU JOUR :

- **Bilan financier :**
Approbation des comptes de l'exercice 2012
(vote à bulletin secret, majorité simple : 25 présents ou représentés)
- **Présentation du budget prévisionnel :**
Vote du budget prévisionnel 2013
- **Questions diverses**

Toute question éventuelle, de la part des copropriétaires, obtiendra une réponse si celle-ci nous est communiquée par écrit, au moins 48 heures à l'avance.

- **Fin du mandat du bureau actuel** et démission de l'ensemble de ses membres.
- **Réélection d'un nouveau bureau** à bulletin secret.

Comptant sur votre exactitude ainsi que votre présence,

Et vous en remerciant par avance,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Bureau

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
DU SOLEIL LEVANT**

**BILAN
EXERCICE DU 1er JANV 2011 AU 31 DEC 2012**

SOLDE AU 31/12/2011	27 810,70
RECETTES 2012	11 961,00
DEPENSES 2012	5 932,61
SOLDE AU 31/12/2012	33 839,09

REPARTITION DES AVOIRS AU 31/12/2012	
Compte de chèques Crédit Agricole	987,82
Compte de chèques Crédit Mutuel	225,42
Livret Epargne CA	16 072,06
Livret A CM	16 347,20
Caisse Espèces	206,59
TOTAL	33 839,09

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU SOLEIL LEVANT

DETAIL DES COMPTES 2012

	Budget 2012	réel 2012	Ecart
DISPONIBILITES AU 1er JANVIER			
COMPTES DE CHEQUES CA	1 920,43	1 920,43	
COMPTES DE CHEQUES CM			
LIVRET CA	8 488,78	8 488,78	
LIVRET CM			
ESPECES	6,59	6,59	
FOND DE PREVOYANCE (art. 6.06 statuts)			
LIVRET A CM	15 987,49	15 987,49	
LIVRET CA	1 181,99	1 181,99	
COMPTES DE CHEQUES CM	225,42	225,42	
TOTAL DES AVOIRS	27 810,70	27 810,70	
RECETTES *			
COTISATIONS	9 800,00	9 800,00	
COTISATION RONZON	1 560,00	1 560,00	
INTERETS LIVRET CA		230,35	
INTERETS LIVRET CM	400,00	359,71	190,06
Remboursement Notaire		10,94	10,94
TOTAL RECETTES	11 760,00	11 961,00	201,00
DEPENSES COURANTES *			
EDF	1 600,00	1 589,42	-10,58
ASSURANCES Groupama	350,00	324,80	-25,20
ESPACES VERTS Contrat	3 229,00	3 229,20	0,20
FRAIS AG	100,00	41,38	-58,62
FRAIS DE BUREAU courrier, photoc	200,00		-200,00
REPARATIONS lampadaires...	500,00	236,81	-263,19
IMPOTS	550,00	511,00	-39,00
TOTAL DEPENSES COURANTES	6 529,00	5 932,61	-596,39
DEPENSES EXCEPTIONNELLES *			
FIXATION BOUCHE D'EGOUT	1 100,00		-1 100,00
RECURAGE EGOUTS	450,00		-450,00
ENTRETIEN LAMPADAIRES	700,00		-700,00
TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES	2 250,00		-2 250,00
RECOURS RONZON			
Encaissement fonds de réserve			
Cotisation 2011			
HON. LITIGE PC RONZON			
NET RECOURS RONZON			
DISPONIBILITES AU 31 DECEMBRE			
COMPTES DE CHEQUES CA	4 501,43	987,82	-3 513,61
COMPTES DE CHEQUES CM			
LIVRET CA	8 488,78	14 659,72	6 170,94
LIVRET CM	0,49		-0,49
ESPECES	6,59	206,59	200,00
FOND DE PREVOYANCE (art. 6.06 statuts)			
COMPTES DE CHEQUES CM	225,42	225,42	
LIVRET A CM	15 987,00	16 347,20	360,20
LIVRET CA	1 581,99	1 412,34	-169,65
TOTAL DES AVOIRS	30 791,70	33 839,09	3 047,39
SOLDE AU 31/12/2011	30 791,70	33 839,09	3 047,39
Fond de prévoyance (art. 6.06 statuts)			
→ le capital de debut	17 395	17 395	
→ les dépenses exceptionnelles			
HONORAIRES RECOURS PERMIS CONSTRUIRE			
→ la reconstitution partielle			
→ les intérêts ⇒	400	590	
TOTAL ⇒	17 795	17 985	
soit par lot :	363	367	

travaux faits en 2009, facture non reçue

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU SOLEIL LEVANT

BUDGET 2013

	réel 2011	réel 2012	Budget 2013
DISPONIBILITES AU 1er JANVIER			
COMPTES DE CHEQUES CA et CM	1 939	1 920	988
LIVRETS CA & CM	3 865	8 489	14 660
ESPECES	91	7	207
FOND DE PREVOYANCE (art. 6.06 statuts)			
BONS DE CAISSE CM			
LIVRET A CM	15 661	15 987	16 347
LIVRET CA		1 182	1 412
COMPTES DE CHEQUES CM	1 302	225	225
TOTAL DES AVOIRS	22 858	27 811	33 839
RECETTES *			
COTISATIONS	9 800	9 800	9 800
FONDS DE RESERVE RONZON	3 120		
COTISATION RONZON	780	1 560	1 560
INTERETS LIVRETS	432	590	400
Remboursement Notaire		11	
TOTAL RECETTES	14 132	11 961	11 760
DEPENSES COURANTES *			
EDF	1 449	1 589	1 600
ASSURANCES	324	325	350
ESPACES VERTS Groupama	3 229	3 229	3 289
FRAIS AG Contrat	157	41	100
FRAIS DE BUREAU courrier, photocopies	176		200
REPARATIONS	296	237	500
IMPOTS	498	511	550
TOTAL DEPENSES COURANTES	6 130	5 933	6 589
soit par lot	125	121	134
DEPENSES EXCEPTIONNELLES NON FINANCEES			
RECOURS PC RONZON	3 050		
TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES NON FINANCEES	3 050		
soit par lot	62		
DEPENSES EXCEPTIONNELLES DEJA FINANCEES			
ACHAT PARCELLE (délai de terrain chemin vert)			
REPORT 2006 GROS TRAVAUX crépi mur en pisé			
RECURAGE EGOUTS			450
ENTRETIEN LAMPADAIRES			700
FIXATION BOUCHE D'EGOUT (2009, à reporter jusqu'en 2014)			1 100
RELIQUAT CHAUSSEES			
TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES DEJA FINANCEES			2 250
TOTAL DEPENSES	9 179	5 933	8 839
soit par lot	187	121	180
dont non financé	187		
DISPONIBILITES AU 31 DECEMBRE			
COMPTES DE CHEQUES CA et CM	1 920	988	18 375
LIVRET CA	8 489	14 660	
ESPECES	7	207	
FOND DE PREVOYANCE (art. 6.06 statuts)			
BONS DE CAISSE CM			
LIVRET A CM	15 987	16 347	16 547
LIVRET CA	1 182	1 412	1 612
COMPTES DE CHEQUES CM	225	225	225
SOLDE AU 31 DECEMBRE	27 811	33 839	36 760
Fond de prévoyance (art. 6.06 statuts)			
→ le capital de debut	16 963	17 395	17 985
→ les dépenses exceptionnelles			
→ la reconstitution partielle			
→ les intérêts		590	400
TOTAL	16 963	17 985	18 385
soit par lot :	346	367	375

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU SOLEIL LEVANT

BUDGET 2012 - RECTIFICATIF

	Budget 2012 présenté	Budget 2012 rectifié
DISPONIBILITES AU 1er JANVIER		
COMPTES DE CHEQUES CA et CM	1 920	1 920
LIVRETS CA & CM	8 489	8 489
ESPECES	7	7
FOND DE PREVOYANCE (art. 6.06 statuts)		
BONS DE CAISSE CM		
LIVRET A CM	15 987	15 987
LIVRET CA		1 182
COMPTES DE CHEQUES CM	225	225
TOTAL DES AVOIRS	26 629	27 811
RECETTES *		
COTISATIONS	9 800	9 800
FONDS DE RESERVE RONZON		
COTISATION RONZON	1 560	1 560
INTERETS LIVRETS	400	400
TOTAL RECETTES	11 760	11 760
DEPENSES COURANTES *		
EDF	1 600	1 600
ASSURANCES	350	350
ESPACES VERTS	3 229	3 229
FRAIS AG	100	100
FRAIS DE BUREAU	200	200
REPARATIONS	500	500
IMPOTS	550	550
TOTAL DEPENSES COURANTES	6 529	6 529
soit par lot	133	133
DEPENSES EXCEPTIONNELLES NON FINANCEES		
REPARATION AFFAISSEMENT CHAUSSEE		
ELAGAGE ARBRES		
RECOURS PC RONZON		
TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES NON FINANCEES		
soit par lot		
DEPENSES EXCEPTIONNELLES DEJA FINANCEES		
ACHAT PARCELLE (délaisé de terrain chemin vert)		
REPORT 2006 GROS TRAVAUX		
RECURAGE EGOUTS	450	450
ENTRETIEN LAMPADAIRES	700	700
FIXATION BOUCHE D'EGOUT (2009, à reporter jusqu'en 2014)	1 100	1 100
RELIQUAT CHAUSSEES		
TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES DEJA FINANCEES	2 250	2 250
TOTAL DEPENSES	8 779	8 779
soit par lot	179	179
dont non financé		
DISPONIBILITES AU 31 DECEMBRE		
COMPTES DE CHEQUES CA et CM	11 437	12 997
LIVRET CA		
ESPECES		
FOND DE PREVOYANCE (art. 6.06 statuts)		
BONS DE CAISSE CM		
LIVRET A CM	13 839	15 987
LIVRET CA		1 182
COMPTES DE CHEQUES CM	2 773	625
SOLDE AU 31 DECEMBRE	28 050	30 792
Fond de prévoyance (art. 6.06 statuts)		
→ le capital de debut	16 963	17 395
→ les dépenses exceptionnelles		
→ la reconstitution partielle		
→ les intérêts	400	400
TOTAL	17 363	17 795
soit par lot :	354	363

Gravillonnage chemin

ASSOCIATION SYNDICALE DU SOLEIL LEVANT

94 chemin de la Rossignole – 69390 VERNAISON

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE **du 28 mars 2013**

L'assemblée générale de notre Copropriété débute à 20 heures 10 avec :
- 31 copropriétaires ou représentés (5 procurations)

Le Président excuse Marie-Noëlle BUISSON, trésorière qui aura du retard, Serge MUNOS en congés et Alain THUET qui a déménagé.

Il demande un volontaire en tant que président de séance, pas de candidat.

Nous passons à l'ordre du jour :

- **BILAN FINANCIER 2012– APPROBATION DES COMPTES**

Le détail des comptes a été joint à la convocation.

Aucune question n'étant posée, nous passons au vote :

31 votants

31 oui

- **BUDGET PREVISIONNEL 2013**

Information : En 2015, lors d'un remplacement de lampadaire, nous devons les changer afin qu'ils soient aux normes.

Aucune question n'étant posée, nous passons au vote :

31 votants

31 oui

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Proposition de Mr BUVAT et Mr MIELET : Suite au constat d'une vitesse excessive des nouveaux arrivants de la propriété Isaac signalée par un certain nombre de copropriétaires, Mr Buvat propose un sens de circulation à l'intérieur du lotissement (descente par route vers propriétés Mr Lucchitta et Mr Bard ; remontée par route vers propriétés Mr Abbate et Mr Barret). Mais, les panneaux sens interdit, stop ect...sont-ils autorisés à l'intérieur d'un lotissement privé ? Nous enverrons un courrier à la régie pour leur signaler et leur demander d'informer les locataires des règles de conduites à l'intérieur d'un lotissement privé (vitesse excessive et autres indisciplines). Nous étudierons alors la possibilité de mettre en place la signalisation si nous ne notons aucune amélioration de circulation.
- Nous avons constaté qu'un compteur électrique de chantier a été posé sur la barrière de Mr Mourier pour terminer les travaux de la propriété « Isaac », Nous sommes dans un lotissement privé, aucune demande ne nous a été faite.

A 20 heures 45 : 1 copropriétaire se joint à nous, nous passons à 32 présents ou représentés.

- Réponse à la question de Mr BUVAT :
- Gravillonnage du chemin : Il est très difficile d'obtenir des devis étant donné que nous sommes dans un lotissement privé. Dès que nous aurons un devis, nous devons très vite donner notre accord. Mr Pons

- demande d'ajouter sur le devis le gravillonnage du 2^{ème} chemin. Mr Lecointre propose de demander des devis à son fils.

- Partie haute du lotissement: Mr Pirone nous informe qu'un arbuste est à changer devant la propriété de Mr et Mme Martin et que le terrain est à nettoyer devant la propriété Mr et Mme Silva. Un devis va être demandé.

- Encombrants : Lors du dernier passage des encombrants, un bidon d'huile a été déposé et renversé alors qu'il est interdit (ils doivent être emmenés obligatoirement à la déchetterie). Le président a fait le nécessaire pour réduire la tâche.

A 21 heures : 1 copropriétaire se joint à nous, nous passons à 33 présents ou représentés.

- Terrain longeant la propriété Mr Vanbercelaere et le chemin de la Rossignole : Nous n'avons pas de nouvelles en ce qui concerne la régularisation de la cession du terrain avec le Grand Lyon, et ce malgré les relances.(acquisition par le grand lyon à la création du lotissement).
- Fin des travaux propriété Isaac – Ronzon : Nous n'avons pas encore reçu le procès verbal de l'état des lieux de fin de travaux (Mr FORTUNA fait le nécessaire)..
- Nous sommes également dans l'attente de l'inscription au rang des minutes de l'étude notariale de Mr RONZON du protocole d'accord signé avec lui meme.
- Fin de mandat du bureau : Le bureau ne se représente pas pour un nouveau mandat. Aucune liste n'a été présentée. Fin mai, une réunion est à prévoir pour la constitution d'un nouveau bureau (un mercredi à 20 heures 30 de préférence).

Nous vous rappelons que la cotisation 2013 est de 200 € et est à verser en une ou plusieurs fois avant le 30 juin.

Le verre de l'amitié est offert à l'ensemble des participants.

Nous vous remercions de votre présence et de votre participation.

La séance est levée à 21 heures 15